



PUBLICATION DES ELEMENTS DE REMUNERATION DU DIRIGEANT MANDATAIRE SOCIAL EN MATIERE DE STOCK OPTIONS ET ACTIONS DE PERFORMANCE

Le Conseil d'administration de SEB SA du 18 juin 2010, sur recommandation du Comité des nominations et des rémunérations, a attribué à son Président-Directeur Général, M. Thierry de La Tour d'Artaise, 59 942 options d'achat d'actions, exerçables au prix de 53,86 euros, et 4 955 actions de performance.

Il est précisé que 50% des options et 100 % des actions de performance sont soumis à des conditions de performance liées à la croissance du chiffre d'affaires et de la marge opérationnelle.

Les actions issues des levées d'options et les actions de performance attribuées à M. Thierry de La Tour d'Artaise seront soumises à une obligation de conservation au nominatif pendant la durée de ses fonctions, à hauteur des montants suivants :

- pour les actions issues des levées d'options, une quantité d'actions correspondant à 50% de la plus value nette après cessions nécessaires à la levée, aux impôts et prélèvements sociaux et frais relatifs à la transaction ;
- pour les actions de performance, une quantité d'actions correspondant à 50% de la plus value nette après impôts et prélèvements sociaux et frais.

Le taux de 50% est ramené à 20%, si le nombre d'actions détenues par M. Thierry de La Tour d'Artaise atteint l'équivalent de deux années de rémunération.

Ecully, le 23 juin 2010